

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 23 octobre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etaient présents : Philippe EDME, Sylvie DODY, Yves BONANSEA, Stéphane VALORY, Rémy STADELMANN, Martine LANDRY, Anne PORRO, Emmanuel VIENNET, FARQUE Christine.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- ONF état assiettes des coupes 2025 et marché ponctuel
- Point sur opération vitraux
- Délibération mise à disposition à la CCLL des biens, emprunts et subventions liés au service assainissement
- Analyse financière des contrats/adhésions
- Information sur le chantier eau/assainissement
- Validation statuts Syndicat des eaux et adhésion de 4 communes du Jura
- Préparation des fêtes de fin d'année
- Questions diverses
-

Préambule :

Tour d'horizon du Maire sur l'activité de la commune depuis le 11 septembre 2024, il annonce les manifestations à venir (8 novembre inauguration maison de santé Quingey, 11 novembre cérémonie au monument aux morts à 10h, 6 décembre cérémonie sainte Barbe au centre de secours de Quingey). Il remercie Rémy Stadelmann pour son aide à la fabrication de jus de pomme pour la commune. Il fait état de la situation nationale en matière de budget et les incidences pour les collectivités.

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11-09-2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ ONF état assiettes des coupes 2025 et marché ponctuel

Il est décidé de rencontrer le garde ONF avant de prendre la délibération.

3/ Vitraux- opération patrimoine

Mr Micol est intervenu semaine dernière, il a posé le vitrail « Saint Joseph » et démonté deux autres vitraux. Prochaine pose de vitraux au printemps 2025. La mairie va demander au département le déblocage d'un acompte de subvention (30%) pour régler la première situation (10977.43€).

4/Assainissement

La CCLL va exercer la compétence assainissement à compter du 1^{er} janvier 2025. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de mettre à disposition à la CCLL les biens meubles, les emprunts et les subventions liés à la compétence assainissement.

5/Validation nouveaux statuts du syndicat d'eau potable Doubs Jura

Le syndicat d'eau de Byans-sur-Doubs a accepté l'adhésion de 4 communes du Jura (Dampierre, Evans, Ranchot, Salans) au 1^{er} janvier 2025 et deviendra alors le Syndicat d'adduction d'eau potable Doubs-

Jura. De nouveaux statuts ont été rédigés. Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de valider ces nouveaux statuts et l'adhésion des 4 communes du Jura au syndicat d'eau potable Doubs Jura.

6/Analyse financière des coûts de fonctionnement de la mairie

Une analyse des factures acquittées sur une année concernant les contrats, adhésions et location a permis de mettre en évidence les postes onéreux. Un de ces postes concerne la sauvegarde des données et l'antivirus de l'ordinateur par un prestataire informatique (environ 800€ par an).

La commune a fait faire un devis par l'ADAT qui propose également cette prestation à des tarifs intéressants. La proposition qui a été faite est de 141€ pour l'installation des logiciels + 154.75€ HT pour les prestations la première année puis uniquement 154.75€ HT les années suivantes. Le Maire a donc résilié notre abonnement actuel et décidé d'adhérer au contrat proposé par l'ADAT.

7/Chantier assainissement/eau en cours

Information sur l'avancée des travaux. Point particulier sur le problème de l'interférence avec le passage du pipeline.

8/ Préparation des fêtes de fin d'année

Eclairage prévu aux deux extrémités du village. Débat ensuite sur le maintien des deux opérations à savoir colis et repas au restaurant pour les anciens. Décision : seul le repas sera proposé aux ayants-droit courant janvier 2025.

9/Questions diverses :

- Maison Chanet : vente d'objets divers à un brocanteur pour 600€. Somme reversée à l'association La Maletière. Un vide maison sera organisé prochainement.
- Logement communal : un diagnostic a été réalisé, le logement est classé D en performance énergétique, l'appartement peut donc être reloué. De nouveaux locataires prendront possession des lieux au 1^{er} janvier 2025.
- Demande comité des fêtes : Le président du comité des fêtes sollicite la commune pour une participation financière pour le goûter de Noël organisé. Après débat, il est décidé de ne pas participer financièrement au projet.
- Panneaux « route inondée » : le capteur situé entre Quingey et Lombard a été saccagé. Le panneau lumineux du village ne fonctionne plus. Le département a déposé une plainte en gendarmerie. Affaire à suivre.

Fin de la séance 21H30

Prochain conseil le 11-12-2024

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2024-33	Mise à disposition CCLL
2024-34	Approbation statuts Syndicat d'eau potable Doubs Jura

Le Maire, EDME Philippe

La secrétaire, DODY Sylvie

